

Fin de l'état d'urgence : les entreprises doivent s'adapter
 « Les Echos Executives »
 // NOTRE SUPPLÉMENT DE 8 PAGES

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE // LUNDI 30 OCTOBRE 2017 // LESECHOS.FR

L'ESSENTIEL

PRIMES : LE BÂTIMENT PRÊT À SUIVRE LES ROUTIERS

Plusieurs branches se mettent dans la roue des routiers qui, malgré les ordonnances, ont obtenu de tenir les primes hors de la négociation d'entreprise. // P. 4

LE CONGRÈS AMÉRICAIN VA VITE SUR LA BAISSE D'IMPÔTS

Décidés à voter d'ici un mois la réforme fiscale clef de Trump, les républicains prévoient 1.500 milliards de baisses sur dix ans. // P. 8

QUAND LA CORÉE DU NORD COLLECTIONNAIT LES HUMAINS

Pyeongyang a fait enlever des centaines de ressortissants de pays voisins pour former ses espions aux langues étrangères ou voler des identités. Les familles les recherchent encore. // L'ENQUÊTE P. 11

ENTREPRISES & MARCHÉS

PÉTROLE : LE BRÉSIL MISE SUR LES MAJORS

Les grandes compagnies pétrolières internationales ont remporté tous les appels d'offres lancés par le gouvernement brésilien. // P. 14

CITROËN VEUT DOPER SES VENTES DE 40 % D'ICI À 2020

Citroën veut produire 1,6 million de véhicules en 2020. Pour y parvenir, le constructeur mise sur sa montée en gamme, illustrée par la nouvelle C4 Cactus. // P. 15

VÉLO : LA GÉOLOCALISATION REDESSEINE LES VILLES

L'application Strava met les données de ses utilisateurs à la disposition des villes pour aider à gérer leurs infrastructures. Paris est en discussion avec elle. // P. 16

CARNET // P. 31

Jeu vidéo
 Les contenus téléchargeables, cash-machine des éditeurs // P. 21

Les Echos
 SUR
inter
 DOMINIQUE SEUX
 DANS « L'ÉDITO ÉCO »
 À 7H45
 DU LUNDI AU VENDREDI

M 00104 - 1030 - F: 2,50 €

ISSN 0153-4831 109, ANNÉE
 NUMÉRO 22561 32 PAGES
 Antilles Réunion 3,50 €. Guyane-St Martin 4,50 €. Belgique 3,10 €. Espagne 3,80 €. Grande-Bretagne 3,20. Grèce 3,50 €. Italie 3,80 €. Luxembourg 3,30 €. Maroc 27 DH. Suisse 5,20 FS. Tunisie 4 TND. Zone CFA 2.700 CFA.

Une réforme pour canaliser l'accès aux universités

- Le bachelier garde le « dernier mot » pour choisir sa filière, mais devra avoir le profil requis.
- Un plan prévoit par ailleurs d'améliorer le pouvoir d'achat des étudiants.

Edouard Philippe présente, ce lundi, la réforme du premier cycle universitaire, avec les ministres Frédérique Vidal et Jean-Michel Blanquer. De nombreuses mesures doivent changer le paysage dès la rentrée prochaine. Selon nos informations, le bachelier aura « le dernier mot » pour le choix de sa filière. Mais le lycéen qui n'aurait pas « le profil » correspondant à la formation souhaitée se verrait imposer une remise à niveau. Des dispositifs d'orientation devraient être mis en œuvre dès novembre, pour éclairer les futurs bacheliers. Les IUT devraient aussi allonger leur cursus de deux à

trois ans, pour éviter que les places ne soient trustées par les bacheliers S. Pour faire passer la réforme, l'exécutif doit aussi annoncer un plan étudiant visant à améliorer leur pouvoir d'achat. Plusieurs mesures sont attendues, en matière d'aides sociales et de logement. Le rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale pourrait s'appliquer dès 2018. La suppression de la cotisation permettrait au gouvernement d'afficher un gain de pouvoir d'achat de plus de 200 euros par an et par étudiant.

// PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL
 DE JEAN-FRANÇOIS PÉCRESSE PAGE 9

L'annulation de la taxe à 3 % neutre pour le déficit 2017

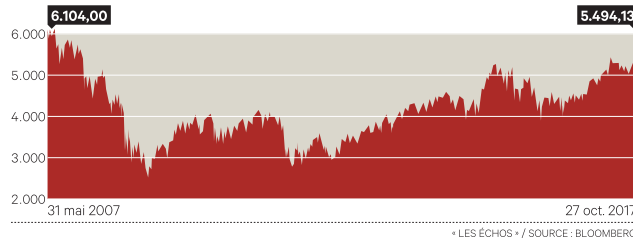
FISCALITÉ Les entreprises qui avaient versé peu de dividendes lors du précédent quinquennat et ont un impôt sur les sociétés important vont tout de même se trouver pénalisées.

Malgré l'annulation de la taxe à 3 % sur les dividendes par le Conseil constitutionnel, le déficit public prévu en 2017 - 2,9 % du PIB - devrait rester le même. En revanche, la taxe exceptionnelle sur les bénéfices, que le gouvernement est en train de finaliser pour compenser partiellement les 8 à 10 milliards d'euros à rembourser aux entreprises, inquiète les grands groupes. Selon l'Afep, une vingtaine de ses adhérents paieront davantage de sur-

taxe d'impôt sur les sociétés qu'ils ne percevront de remboursements de l'Etat. Cependant, les curseurs peuvent encore bouger et un plafonnement est prévu à hauteur de 300 millions d'euros maximum qui, in fine, concernera moins de 10 entreprises. La taxe exceptionnelle sur les bénéfices devrait permettre à l'Etat d'encaisser de 4 à 5 milliards d'euros dès 2017.

// PAGE 5

Le CAC 40 au plus haut depuis 2007 En points



Bourse : une dizaine de valeurs du CAC 40 ont dépassé leur record historique

L'indice phare de la place de Paris a retrouvé son niveau de 2008, avant la crise, mais reste loin de son sommet de 2000.

BOURSE L'indice CAC 40 est revenu à son plus haut depuis début 2008, l'année de la grande crise financière. Le baromètre de la Bourse française est encore 26 % sous son plus haut, atteint le 4 septembre 2000 à 6.944,77 points, lors de l'euphorie née de la bulle Internet. Un quart des valeurs de l'indice CAC 40, notamment Air Liquide, LVMH, Danone, Pernod Ricard, Vinci ont déjà dépassé leur record historique. Les actions françaises profitent de la politique de soutien de la BCE et de la reprise de la croissance mondiale. // PAGE 25

La rue au secours de Madrid dans le bras de fer catalan



ESPAGNE De 300.000 à 1,3 million de manifestants opposés à la sécession de la Catalogne ont défilé dimanche les indépendantistes à Barcelone. Deux jours après leur destitution par Madrid, qui a placé la région sous tutelle, les dirigeants indépendantistes prétendent toujours représenter l'exécutif local légal. Le gouvernement espagnol de Mariano Rajoy table sur les régionales du 21 décembre, qui feront suite à la dissolution du Parlement catalan, pour clore la crise. // PAGE 7

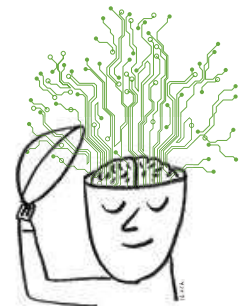
Palestine et Israël : sortir de l'impasse

Le regard sur le monde de Dominique Moïsi



Il y a cent ans, la déclaration de lord Balfour sur la création d'un « foyer national juif » en Palestine annonçait l'édification ultérieure de l'Etat d'Israël. Mais ce soutien occidental, même s'il n'était pas sans ambiguïté, a conduit au conflit israélo-palestinien à ce jour irrésolu, et qui semble sorti de l'agenda des diplomates. On ne doit pas s'en satisfaire, rappelle Dominique Moïsi. // PAGE 9

TNP
 ACCELERATEUR DE PERFORMANCE



Les Histoires de Demain
 TNP ANTICIPE LE FUTUR DU DIGITAL
 LA 3^{ÈME} ÉDITION VA VOUS OUVRIR L'ESPRIT.
 RDV LE 16 NOVEMBRE

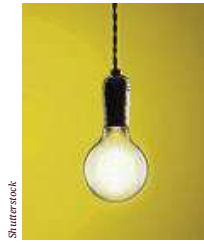
www.tnpconsultants.com

3.000

TONNES

C'est le poids de la dalle de béton qui va être déposée sur le chantier de génie civil de la gare de Cachan, sous les voies du RER B. Construite au préalable, cette dalle constituera le toit de la future gare. Elle sera déplacée sur près de 30 mètres pen-

dant environ 8 heures dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre. Le ripage, dont la réalisation est assurée par la RATP, sera précédé et suivi d'interventions sur les voies existantes du RER B, nécessitant une interruption du trafic.



Shutterstock

De l'électricité à partir de grison

HAUTS-DE-FRANCE Gazonor a inauguré un de ses premiers sites de production d'électricité verte à partir du grison qui doit fournir en électricité plusieurs milliers de personnes. La filiale du groupe La Française de l'Energie, a démarré sur quatre anciennes fosses minières à Avion, Divion et Lourches. 9 millions d'euros ont été investis.

Eurofins fait de Nantes un bastion de la sécurité alimentaire

PAYS DE LA LOIRE

22 millions d'euros ont été investis sur le site nantais, qui va continuer à grandir.

Le spécialiste des bioanalyses est porté par le besoin croissant de sécurité alimentaire.

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Eurofins est né à Nantes avec trois salariés, il y a tout juste trente ans. Ils sont aujourd'hui 800 sur le site historique du groupe, présenté comme le leader mondial des bioanalyses. « Nous devrions être 1.000 l'année prochaine et 2.000 en 2023 », prédit François Vigneau, le directeur du site. Eurofins n'a pas oublié sa ville natale. Il vient d'y investir 22 millions d'euros pour étendre de 9.500 mètres carrés supplémentaires la surface de son laboratoire d'analyses alimentaires, la surface du campus nantais atteignant désormais 23.640 mètres carrés. Et déjà des investissements d'envergure comparable sont programmés pour les quatre ans à venir.

Sur ce site, on analyse tout ce qu'il est possible de rechercher dans un



Spécialisée, à l'origine, dans l'authentification des boissons, l'usine a largement étendu sa palette dans les analyses nutritionnelles, la recherche de micro-organismes. Photo Antoine Monié

aliment. Spécialisée, à l'origine, dans l'authentification des boissons, l'usine a largement étendu sa palette dans les analyses nutritionnelles, la recherche de micro-organismes, tels que la salmonelle, la listeria ou l'Escherichia coli, mais aussi l'analyse de l'eau. Sans oublier la biologie moléculaire et le séquençage de l'ADN pour la détection d'OGM, l'identification d'une espèce végétale ou animale, la détection d'allergènes. Il faut par

exemple entre 4 et 7 jours pour vérifier l'étiquetage complet d'un paquet de biscuits et ses allégations sur les matières grasses, sucre, fibres, traces de lactose...

Sucre dans le miel
Eurofins sait détecter les tricheries tel le sucre dans le miel. Naturellement, les crises alimentaires ont stimulé l'activité du site, qui fut en mesure de démasquer les « lasagnes au cheval » grâce à une

puce ADN, un objet « de la taille d'un timbre », capable de distinguer jusqu'à 21 espèces animales dans un échantillon de viande hachée ou de surimi.

Plus généralement, la réglementation, la prolongation des durées de vie des produits et la diversité des origines des ingrédients accroissent les risques, les inquiétudes et donc les besoins d'analyses. Chaque année, le site nantais traite près de 1,5 million d'échantillons sur un total de 5 millions de paramètres.

Détection de contaminants dans l'air

Nantes représente environ 45 % du chiffre d'affaires réalisé par Eurofins dans le domaine des analyses alimentaires en France. « Nous travaillons pour tout le monde, de la fourche à la fourchette », explique Rodolphe Labal, responsable de l'activité alimentaire en France, du boulanger de quartier au charcutier industriel, qui effectuera des analyses quotidiennes de ses jambons, en passant par les restaurateurs, la grande distribution ou les associations de consommateurs. Si l'agroalimentaire représente l'essentiel de l'activité du site nantais, celui-ci s'est diversifié dans la détection de contaminants, de l'amiante dans les matériaux et l'air, l'analyse de l'air, des sols et celle de l'ADN à des fins judiciaires. ■

Loiretech lance son usine du futur à Nantes

PAYS DE LA LOIRE

Cet équipementier de l'industrie regroupe ses usines sur un site unique.

Une nouvelle « usine du futur » va faire son apparition sur le parc technologique de Bouguenais, près de Nantes, où se trouvent les centres de recherche industriels Techno-campus. Cette fois, c'est Loiretech qui s'y installe avec un site de production de 8.000 mètres carrés, livrable en septembre 2018.

Loiretech est un spécialiste des outillages, notamment des moules complexes pour fabriquer des

pièces d'avion ou d'automobile, pour la défense ou pour les énergies marines renouvelables. La PME, forte de 140 salariés, s'est récemment distinguée sur un projet révolutionnaire, associant sept autres PME, permettant de produire à hautes cadences des pales d'hydroliennes.

Production additive

A ce jour, Loiretech est installé dans deux usines en l'attente de la phase nantaise. L'une est spécialisée dans les outillages de grande dimension en composite, jusqu'à 20 mètres. L'autre, acquise en 2015, fabrique des moules métalliques, mais le groupe a diversifié son activité avec succès dans la production

additive, notamment pour fabriquer des pièces automobiles.

Pour Marc Moret, le PDG, il était temps de fusionner les deux sites et de profiter de l'occasion pour remettre à plat le processus de production. L'usine à venir sera dotée d'un système de supervision numérique permettant de tracer les pièces produites et de mieux affecter les moyens de production. L'autre dimension « futuriste » de cette unité sera la mise en œuvre, à moyen terme, de technologies additives métalliques et composites, mais sur des moules de grande dimension.

Ces technologies, encore inexistantes, seront inventées avec l'IRT Jules Verne voisin. L'entreprise travaillera sur la robotique, la coboti-

que et les exosquelettes pour faciliter certaines tâches répétitives, comme le polissage. C'est le groupe immobilier rennais Legendre qui porte l'investissement immobilier. « Nous préférons mobiliser nos capitaux sur notre activité », mentionne Marc Moret. Loiretech, qui reverse 7 % de ses revenus annuels en R&D, a réalisé un chiffre d'affaires de 15,7 millions d'euros en 2016, contre 14 millions l'année précédente.

L'international, qui représente 20 % de l'activité, progresse rapidement : un joint-venture établi au Canada en 2013, suivi d'autres implantations. En Chine, notamment, où le groupe a décroché ses premières commandes de moules avec l'avionneur Comac. — E. G.

innovateurs

La medtech HighLife lève 12,3 millions d'euros avec Sofinnova Partners



Georg Börtlein, Photo HighLife

LA LEVÉE DE FONDS HIGHLIFE

Date de création : 2010
Président : Georg Börtlein
Montant : 12,3 millions d'euros
Effectif : 15 personnes
Secteur : medtech

Chantal Houzelle
chouzelle@lesechos.fr

Ce lundi à Denver, lors du congrès Transcatheter Cardiovascular Therapeutics 2017, une société parisienne va attirer l'attention de la cardiologie mondiale. Fondé en 2010 par Georg Börtlein, HighLife, qui a mis au point un système d'implant par voie transcathéter pour remplacer la valve mitrale native sans opération à cœur ouvert, y annonce une levée de fonds de 12,3 millions d'euros. C'est son premier tour ouvert à des investisseurs institutionnels, qui voit Sofinnova Partners entrer au capital comme actionnaire majoritaire. En 2012, l'entreprise a été amorcée à hauteur de 7 millions par le labora-

toire italien Sorin, avant sa fusion avec l'américain Cyberonics qui a donné naissance à LivaNova, à Londres, en 2015. Toujours présent, le groupe réinvestit ainsi que Georg Börtlein. Ce n'est pas un coup d'essai pour le président de HighLife, qui fut cofondateur de CoreValve, success story française déjà portée par Sofinnova Partners et vendue à Medtronic, en 2009, pour 700 millions de dollars.

Etude clinique en 2018

« Nous entrons au capital au moment clef où la société obtient les premiers résultats cliniques, en particulier la preuve que sa technologie peut être utilisée par la voie transseptale plutôt que la voie transapicale », explique Antoine Papiernik, managing partner de Sofinnova Partners. En effet, HighLife qui développe ces deux approches en parallèle, vient de démontrer que la voie transseptale, utilisant un anneau placé autour de l'appareil mitral natif, permet de délivrer la valve par la voie fémorale. Elle est donc moins invasive que la voie transapicale, qui nécessite un accès par l'apex du cœur, donc de perforer le ventricule du patient. Lancée en mai à Kiev, l'étude de faisabilité du système transseptal qui inclura au moins 10 patients d'ici à l'été prochain, est en cours d'extension, notamment en Lituanie. En 2018, HighLife lancera l'étude clinique nécessaire au marquage CE de cette nouvelle voie, en incluant la France et l'Allemagne. ■

MobilyGreen lance une carte de paiement de recharge électrique



mobilygreen

LE SERVICE MOBILYGREEN

Date de création : 2014
Présidente : Nathalie Colmar
Effectif : 4 personnes
Secteur : mobilité électrique

Laurent Marcaillo
— Correspondant à Toulouse

Pour faciliter la vie des auto-mobilistes, le distributeur de bornes de recharge électrique MobilyGreen, basé près de Toulouse, vient de lancer un service de paiement commun aux différents opérateurs. Il vient d'éditionner MobilyPass, une application et une carte RFID de recharge qui donnent accès à 4.000 bornes utilisant le standard de communication Gireve. Soit 40 opérateurs en France et en Suisse, dont le réseau Corri-Door sur autoroute, les syndicats de l'énergie de nombreux départements ou les parkings Effia. Ce service est appelé à se développer, car « les 15.000 points de

charge publics en France doivent être raccordés au système Gireve d'ici à deux ans », explique Eric Colmar, cofondateur de MobilyGreen. La carte RFID, accessible en créant un compte en ligne sans abonnement, fonctionne en mode prépayé. L'application mobile permet de localiser les points de charge, d'en connaître la disponibilité, le prix, les caractéristiques et de suivre sa consommation.

Une levée de fonds en 2018

La start-up, qui a convaincu 300 adhérents en un mois, a aussi lancé l'an dernier une application de gestion des bornes électriques pour les entreprises, les collectivités et les syndicats de copropriété. Son logiciel de supervision MobilyWeb permet de suivre en temps réel l'utilisation des bornes. L'historique des charges et les consommations individuelles. En trois ans, MobilyGreen a installé près de 200 bornes en France, notamment pour Domitys et Naval Group. Il gère l'utilisation des stations et s'appuie sur 300 installateurs pour la pose et la maintenance. En mars 2018, l'entreprise lancera une application mobile indiquant le meilleur itinéraire pour recharger son véhicule et étudie un système de réservation. Elle prépare une levée de fonds pour se déployer en Europe l'an prochain. ■

ENTREPRENDRE avec la CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

RÉZOSOCIAL : CONJUGUER INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Lancée en 2013, RézoSocial est une entreprise d'insertion spécialisée dans l'informatique. « Notre offre de services englobe plusieurs domaines d'activité, dont notamment l'infogérance et le développement de logiciels », explique Idriss Bennani, cofondateur de la société. « En plus d'assister nos clients dans l'administration de leurs parcs informatiques, nous avons ainsi créé Siham, outil de suivi dédié aux structures d'insertion accompagnant des personnes en difficulté ». Une approche intrinsèquement liée à l'identité même de la jeune entreprise. « Le fait d'être se compose à la fois de spécialistes disposant d'une

forte expertise métier et de personnes issues de la précarité », précise-t-il. « Notre objectif consiste à former nos collaborateurs pour leur permettre de rebondir vers un emploi pérenne, tout en offrant à nos clients des prestations à très haute valeur ajoutée ». Et pour cause !

L'INSERTION PAR L'INNOVATION

Conventionnée « Entreprise d'Insertion », RézoSocial bénéficie également du crédit impôt recherche, encourageant l'investissement dans l'innovation. Une double casquette... et un pari gagnant ! « L'activité n'en finit pas de croître », témoigne Idriss Bennani. « À ce jour, notre société réunit déjà 33 collaborateurs. Et ce n'est que le début ! ». Une dynamique importante, obligeant la jeune structure à changer de locaux, et cela à plusieurs reprises. « Le fait d'être lauréat 2013 des Trophées Economie Sociale et

Solidaire de la Ville de Paris a donné une vraie coup d'accélérateur à notre activité », se souvient-il. « Alors que nous avions besoin de plus d'espace, la CCI Paris Ile-de-France a fait preuve d'une réactivité absolue remarquable pour nous accueillir ». De quoi permettre à la jeune entreprise, aujourd'hui hébergée à la pépinière Paris Soleillet, de trouver très rapidement des locaux adaptés à ses nouveaux besoins. « À tout moment, les équipes de la CCI se sont montrées proches du terrain et conscientes des contraintes que nous pouvions rencontrer », conclut-il. « Attentives, bienveillantes et efficaces, elles ont accompagné le montage et la croissance de notre projet. Une belle aventure... et un soutien précieux ».



Idriss Bennani
co-fondateur de RézoSocial

Entrepreneurs, la CCI Paris Ile-de-France vous accompagne dans le développement de votre entreprise : entreprises.cci-paris-idf.fr